



INFORMATIONS COMMUNALES

JUIN 2017

FERMETURES ESTIVALES
du SECRETARIAT DE MAIRIE
et de la BIBLIOTHEQUE
« Montbel Auteurs »
du lundi 31 juillet 2017
au dimanche 20 août 2017

DEMARCHES ADMINISTRATIVES

• Carte d'identité - Passeport

Depuis mars 2017, votre demande de carte d'identité doit être réalisée auprès de la commune équipée d'une station spécifique TES (Titre Electronique Sécurisé). **La démarche est identique à celle d'une demande de passeport.**

Vous devez contacter la commune équipée du dispositif pour l'instruction de votre dossier. La mairie la plus proche est celle de Pont-de-Beauvoisin (73). Les délais peuvent être très importants. (1 à 2 mois pour l'obtention d'un rendez-vous). Uniquement sur rendez-vous Tél 04.76.37.04.62



Vous pouvez faire une pré-demande en ligne sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés. Un numéro de pré-demande vous sera attribué.

Vous le remettrez à l'agent de la mairie lors de votre rendez-vous avec les pièces qui vous seront demandées.

<http://predemande-cni.ants.gouv.fr>

• Recensement citoyen

Le recensement est une démarche obligatoire pour vos **enfants (fille ou garçon)**. **Il est à réaliser** en mairie du domicile, **dans le trimestre qui suit l'anniversaire des 16 ans.**

• Sortie de territoire pour les mineurs

Une sortie de territoire (AST) est obligatoire et doit être présentée par tout mineur qui voyage seul ou non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale. Le formulaire est mis à disposition sur le site internet : www.service-public.fr

Collecte des ordures ménagères

En raison des fortes températures actuelles, la collecte des ordures ménagères débute à 3h du matin au lieu de 4h. Les collectes sont en conséquence décalées. Certains habitants sortant leur bac en prévision d'une collecte à 8h ou 9h ne sont donc pas collectés...

N'hésitez pas à sortir vos bacs la veille au soir pour éviter ces désagréments.



Le PLU Belmontois

Vous serez prochainement invités à participer à la deuxième réunion publique pour laquelle vous recevrez une invitation. Elle est prévue courant septembre et portera sur la présentation du **Projet d'Aménagement et de Développement Durable.**



Prendre un rendez-vous

CARTES GRISES
PERMIS DE CONDUIRE

A partir du **lundi 7 novembre**, la préfecture de la Savoie accueillera le public du service des cartes grises et des permis de conduire, **uniquement, sur rendez-vous.**

Ainsi, à compter du **28 octobre 2016**, vous pourrez prendre rendez-vous pour le jour et l'heure qui vous conviendra sur :

www.savoie.gouv.fr

Onglet «Démarches administratives»

L'agenda des manifestations estivales

- *Dimanche 30 juillet - fête de l'été* organisée par l'association « Village en fête »
- *Samedi 26 août - concours de pétanque* organisé par le Club des Aînés Ruraux
- *Samedi 9 septembre - Voyage* organisé par le CCAS
- *Samedi 16 septembre - « journée des saveurs »* organisée par « Village en fête »



Le saviez-vous ?

Règlementairement, fongicides, insecticides, désherbants ne sont plus utilisés par les services municipaux depuis le 1er janvier 2017 (deux exception à la règle les cimetières et terrains de sport). Cette interdiction est respectée par votre commune et par Quentin, notre agent d'entretien qui doit utiliser des méthodes

alternatives et naturelles qui génèrent un peu plus de travail et demande en conséquence plus de temps. Il doit désherber les massifs à fleurs ou de vivaces, puis repailler pour éviter la repousse. Pour traiter les bordures, il utilise des produits naturels.

Nous revenons à des méthodes traditionnelles pour le respect de notre environnement. Toutes les herbes ne sont pas « mauvaises » et leur destruction totale n'est plus envisageable.

En 2020, cette interdiction d'utiliser les produits phytosanitaires devrait être étendue aux particuliers.

Le nettoyage des fossés, rigoles et ruisseaux

Les épisodes orageux de plus en plus violents provoquent des dégâts. Pour pallier aux débordements et permettre un écoulement naturel des eaux, chacun doit assurer un entretien régulier des rigoles ou ruisseaux traversant leur propriété. La commune doit quant à elle assurer le curage des fossés en bordure des voies communales et en agglomération. Le Département celui des voiries départementales.

Les recommandations estivales

N'hésitez pas à consulter votre site internet communal www.belmont-tramonet.fr

Opération tranquillité vacances, lutte contre le moustique tigre ou le frelon asiatique, réglementation bruits, interdiction écobuage...

TRAVAUX DIVERS

● Sécurisation de la traversée du village de Tramonet

Les travaux se sont achevés fin mai 2017 par la pose de la signalétique panneaux et de résines gravillonnées au sol ainsi que des reprises sur les enrobés et des finitions sur les concassés. Pour parfaire cet aménagement les jardinières confectionnées par Quentin ont été installées en divers points et le fleurissement a été réalisé.



● Sécurisation de la traversée des Chaudannes RD 916a

La première phase du projet consiste à enfouir les réseaux secs. L'avant-projet concernant ces travaux a été validé par le conseil municipal du 16 mars dernier puis le financement a été approuvé lors du vote du budget 2017.

Le SDES (Syndicat Départemental d'Énergie de la Savoie) qui finance à hauteur de 70% les travaux sur le réseau basse tension électricité est le maître d'ouvrage de l'ensemble de l'opération. Une délégation lui a été consentie pour les réseaux télécom et éclairage. En conséquence, c'est le SDES qui lancera la consultation, prévue pour la fin juin, auprès des entreprises avec lesquelles il a conclu des accords-cadres. **Les travaux pourraient débuter courant septembre voire octobre 2017.**

La deuxième phase pour les aménagements sécuritaires est à l'étude. Le projet est réalisé en partenariat avec le Département et une **concertation des riverains** sera réalisée courant 2018.